



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



**L'ENTRETIEN
PRÉNATAL
PRÉCOCE**

**Bien préparer l'arrivée
de votre enfant**

Une consultation médicale remboursée à **100 %**
et **sans avance de frais**

Plus d'infos sur departement13.fr

L'ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

Devenir parent prend un certain temps et il est important de vous préparer dès le premier trimestre et tout au long de la grossesse.

La grossesse et l'arrivée de votre bébé entraînent de nombreux changements et avec eux, des questions, des doutes... Il est alors important de pouvoir les exprimer et trouver des possibilités d'accompagnement si cela est nécessaire. L'entretien prénatal précoce est fait pour cela. Il fait désormais partie des rendez-vous obligatoires de votre suivi de grossesse.

L'entretien prénatal précoce est un entretien individuel ou en couple. Il s'agit d'un temps d'écoute, ce n'est pas une consultation médicale habituelle. Il est conseillé de le programmer dès le début de la grossesse, à partir du 4^e mois mais il n'est jamais trop tard pour le demander.

Cet entretien est sans avance de frais et remboursé à 100 % par la Caisse primaire d'assurance maladie ou pris en charge par le Conseil départemental.

Cet entretien d'écoute et d'échange confidentiels est pratiqué par les sages-femmes ou les médecins généralistes et gynécologues.

La durée habituelle de l'entretien est de 45 minutes à 1 heure et il peut être effectué à domicile ou dans un centre de Protection maternelle et infantile (PMI).

Préparer l'entretien en amont permet de lister tous les points que vous souhaitez évoquer. Votre sage-femme ou votre médecin pourra vous orienter, si besoin et avec votre accord, vers d'autres professionnels : médecin spécialiste, psychologue, assistante sociale...

